

### **Question orale de M. De Bock : Politique de publicités des événements dans la rue.**

**M. De Bock** rappelle que le Collège a multiplié ces derniers temps les annonces d'événements publics. Des centaines de panneaux fleurissent désormais pour les 10 km d'Uccle ainsi que pour la Foire de Saint-Job ou d'autres festivités communales.

Qui imprime ces panneaux ? Quel est le coût de cette impression ? Combien de panneaux sont réalisés par événement ?

Les matériaux utilisés bénéficient-ils d'un label écologique ? Quelle en est la composition, selon les indications données par le fournisseur ?

Quel est le nombre d'heures prestées pour l'installation et l'enlèvement de ces panneaux ?

Combien de kilomètres ont été parcourus par les ouvriers communaux ? Quel est le volume d'essence consommé ?

Selon quels critères le nombre et l'emplacement des panneaux déployés sont-ils décidés, étant donné que certains événements bénéficient d'une couverture publicitaire plus étendue ?

Qu'est-il advenu des panneaux électroniques qui ont disparu ? Pourquoi la communication digitale n'est-elle pas assurée totalement par panneau solaire ?

**M. le Bourgmestre** invite M. De Bock à éviter à l'avenir d'introduire tardivement des questions orales qui ne présentent pas un caractère d'urgence manifeste. En effet, les deux questions orales de M. De Bock pour cette séance du Conseil communal ont été déposées respectivement à 23h45 et 23h55, soit 5 minutes avant la clôture réglementaire.

Ce procédé met l'administration en difficulté car les recherches entreprises dans la précipitation pour fournir des éléments de réponse entraînent un surcroît de stress pour les fonctionnaires communaux en les contraignant à interrompre leurs tâches principales.

Selon M. le Bourgmestre, l'opposition a un rôle fondamental à jouer dans une assemblée démocratique, mais il convient qu'elle l'exerce en respectant l'administration. Dans ce cadre, il y a lieu de s'interroger sur le caractère urgent de questions relatives au nombre de panneaux installés, d'heures effectuées, de litres d'essence consommés, etc.

D'ailleurs, la position de M. De Bock pourrait sembler en contradiction avec l'orthodoxie budgétaire dont il s'est toujours réclamé, dans la mesure où, pour répondre dans l'urgence à des questions nécessitant la production de données chiffrées, il faudrait engager des dépenses pour recruter du personnel supplémentaire.

**M. De Bock** s'étonne d'être ainsi pris à partie par M. le Bourgmestre. La bienveillance eût consisté à lui demander s'il était disposé, compte tenu du nombre de questions posées et du temps imparti, à reporter sa question à une séance ultérieure du Conseil communal.

M. De Bock rappelle qu'il a toujours accepté un tel report, et ce d'autant plus qu'il préfère une réponse complète transmise dans un délai plus long à une réponse incomplète élaborée dans la précipitation.

**M. l'Echevin Wyngaard** répond que les services communaux ont effectué 34 placements d'affiches pour la Fête nationale et 56 pour le dernier marché annuel de Saint-Job et qu'une firme extérieure a procédé à 200 placements d'affiches pour les 10 km d'Uccle, cette dernière opération ayant requis une dépense de 2.476,36 € (TVA comprise).

Ces affiches sont collées sur des panneaux « hardboard », qui sont récupérés afin d'être réutilisés les années suivantes. Quoiqu'elles requièrent une dépense qui est loin d'être négligeable, ces affiches permettent de visibiliser les sponsors qui, par leur contribution financière, participent à l'organisation de l'événement.

En 2018, les dépenses engagées s'élevaient à 11.751 € pour les bâches et à 8.908 € pour les panneaux. M. l'Echevin Wyngaard ne dispose pas encore de données chiffrées détaillées pour l'année 2019.

Les matériaux utilisés actuellement ne sont guère écologiques. Cependant, les services de l'échevinat vont mener une réflexion pour déterminer s'il ne serait pas possible de recourir davantage à des matériaux écologiques. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que les matériaux choisis doivent être capables de résister à des températures très basses (jusqu'à - 10 °C) ou très élevées (jusqu'à 40°C) ainsi qu'à l'humidité et aux rayons ultraviolets.

Deux agents du service des Sports ont travaillé durant deux demi-journées pour l'installation et l'enlèvement des panneaux relatifs aux 10 km d'Uccle.

Les autres affichages ont requis en 2018 l'intervention de deux agents du service de la Voirie pendant 8 heures étalées sur 3 jours pour l'installation des panneaux et 6 heures étalées sur deux jours pour leur retrait.

Pour ce qui concerne la consommation d'essence, M. l'Echevin Wyngaard ne dispose pas du nombre de litres par véhicule, étant donné que le volume de carburant consommé est globalisé par mois et par année.

Les panneaux sont déployés sur des sites où leur visibilité est assurée (carrefours où la densité du trafic est importante, etc.). M. l'Echevin Wyngaard possède une carte des lieux où les affiches ont été placardées, qu'il est prêt à mettre à disposition du Conseil communal.

Toutefois, le Collège ne souhaite pas multiplier à l'excès les affichages, afin d'éviter une consommation de carton nuisible pour la planète, et recourt à cette fin aux autres canaux d'information tels que le magazine Wolvendael, le site internet, les réseaux sociaux, dans certains cas les toutes-boîtes, etc.

Les panneaux électroniques ont été retirés durant l'été car ils étaient devenus trop vétustes pour être opérationnels.